

PANORAMA DE L'ACTU

30 avril 2022

Veille thématique sur l'actualité des familles réalisée avec le concours de l'URAF Grand Est

LA UNE Les promesses d'Emmanuel Macron

Réélu le 24 avril 2022 pour un nouveau quinquennat, le président de la République avait lors de sa campagne à plusieurs reprises évoqué son projet pour la politique familiale. Extraits en focus sur l'accueil de la petite enfance (source : <https://lesprosdela petiteenfance.fr/>)

Le droit opposable à la garde d'enfant

"Parmi les combats qui restent à mener, ma priorité est de procurer dès que possible les 200 000 solutions de garde qui manquent encore aujourd'hui et amènent certains parents à devoir effectuer un choix inacceptable entre vie familiale et vie professionnelle. C'est encore plus vrai, vous le savez, pour les mères seules. C'est la raison pour laquelle nous créerons un droit opposable à la garde d'enfant de moins de trois ans. Les communes seront ainsi encouragées financièrement à ouvrir des places en crèche et à développer des réseaux d'assistantes maternelles."

Des mesures pour les familles monoparentales

"Nous soutiendrons le revenu des familles monoparentales, en augmentant de 50% le montant de la pension alimentaire minimale et de l'allocation de soutien familial. Elle passera de 116€/mois/enfant à 174€/mois/enfant. (...) Les familles monoparentales seront prioritaires pour bénéficier des horaires décalés pour faire garder leurs enfants." (extrait de son programme)

L'extension du Complément mode de garde (Cmg) de 6 à 12 ans pour les familles monoparentales

"Pour les familles monoparentales, nous étendrons jusqu'à l'entrée au collège l'aide à la garde d'enfant qui s'arrête aujourd'hui à la fin de l'école primaire. Aujourd'hui, l'aide à la garde individuelle d'enfant (le complément mode de garde) s'arrête à 6 ans. Mais après 6 ans, un enfant ne se garde pas tout seul et les familles, surtout monoparentales, se retrouvent dans une situation parfois très compliquée, notamment pour concilier vie professionnelle et vie personnelle. C'est pourquoi nous étendrons pour les familles monoparentales jusque 12 ans, soit l'entrée au collège, l'aide à la garde individuelle d'enfants qui s'arrête aujourd'hui à 6 ans, soit l'entrée en primaire. Cette aide supplémentaire sera ouverte jusqu'à 50 heures par semaine, ce qui équivaut à 2h30 chaque soir après l'école. Elle pourra également être utilisée pour répondre à des besoins plus ponctuels, comme le suivi d'une formation ou un besoin de répit, ainsi que sur des horaires atypiques." (extrait de son programme)

300 millions d'euros pour réformer le CMG annoncés au Printemps de la Petite Enfance

Lors du Printemps de la Petite Enfance, coorganisé par les Pros de la petite enfance, le 21 mars 2022, Anne de Bayser, responsable des relations avec la société civile dans l'équipe de campagne du candidat, avait donné quelques précisions aux professionnels qui l'interrogeaient, sur les ambitions d'Emmanuel Macron pour le secteur de la petite enfance : *"On veut promouvoir tous les modes d'accueil, qu'ils soient collectifs ou individuels et on veut pouvoir garantir à toutes les familles (une) solution d'accueil (...) ce qui suppose une réforme en profondeur du complément mode de garde de manière à ce que le taux d'effort des familles soit quasiment le même quel que soit le choix que l'on ait fait en termes de mode d'accueil. (...) C'est 300 millions d'euros qui (permettront) d'engager cette réforme du complément mode de garde.(...)"*

[Voir en replay l'intervention de Anne de Bayser lors du Printemps de la Petite Enfance](#)



POLITIQUE FAMILIALE

Les promesses faites à l'Unaf

Le 6 avril 2022, Emmanuel Macron écrivait aux associations représentant les familles (UNAF, URAF, UDAF) pour attirer leur attention sur le bilan de son quinquennat et sur les projets à mettre en œuvre s'il était réélu, assurant pouvoir et devoir faire plus. Voici les principales propositions qu'il évoquait :

- Accompagner davantage les familles d'accueil par le biais de supervision, analyse de pratiques, formation continue, thérapie familiale, etc. Recruter des assistants familiaux et élargir le profil des parents d'accueil. Tenir un fichier des familles d'accueil avec vérification des antécédents d'agrément dans d'autres départements.

- Créer un fonds national de garantie des salaires des assistantes maternelles financé par la CAF.

- Organiser une formation obligatoire de tous les professionnels en contact avec les mineurs, y compris au sein de l'Éducation nationale, sur les violences sexuelles, leurs conséquences, leurs repérages et sur les procédures de signalement, les procédures judiciaires, le dépistage de la maltraitance.

- Protéger les professionnels lanceurs d'alerte des pressions, mesures disciplinaires et procès pour diffamation.

[Retrouver le projet famille et petite enfance d'Emmanuel Macron](#)

Une nouvelle communication en direction des familles et de leurs représentants

Unis pour les familles... Logement et cadre de vie ; enfance et soutien à la parentalité ; dépendance, santé, vieillesse ; défense des consommateurs et budget familial ; prestations et droits des familles ; protection juridique des majeurs, le nouveau site de l'Unaf, www.unaf.fr, est en ligne, il est complété de deux sites dédiés : un pour les familles (www.pourlesfamilles.fr) et un pour les représentants familiaux (www.defendrelsfamilles.fr)

Ces sites comblent un manque qui existait précédemment dans la communication directe avec les familles, pour les aider dans leur vie quotidienne, et pour les représentants familiaux, pour leur fournir l'information utile dans leur mission de représentation. Pour autant, à ce stade, ce Panorama, avec son approche territoriale plus marquée, continue, en complémentarité avec ces nouveaux outils nationaux.



EDUCATION

Education artistique et culturelle

Le [Centre pour l'UNESCO Louis François](#), à Troyes, est devenu aujourd'hui Institut Mondial d'Art de la Jeunesse - IMAJ – Observatoire de l'UNESCO. L'association auboise est le seul Observatoire en éducation artistique et culturelle de la région Europe et Amérique du Nord. Qu'est-ce qu'un Observatoire de l'UNESCO ? Les observatoires fonctionnent comme des centres d'échanges d'informations pour la promotion des arts dans l'éducation. Ils recueillent, analysent, synthétisent, réorganisent, diffusent et facilitent le partage et l'utilisation des connaissances. Leur but est d'encourager la promotion de l'éducation artistique, d'influencer les politiques en la matière et de contribuer au développement de l'enfant grâce à la créativité, à l'innovation et à la sauvegarde de la diversité des expressions culturelles par les arts. Ils se concentrent dans un domaine d'actions spécialisées.

Examens : quel rythme de vie adopter pour bien réviser ?

Bac, brevet, partiels, les examens approchent ! Révisions, stress, sommeil, alimentation et style de vie... Voici un guide de conseils pour être au top de sa forme pendant les révisions.

[Lire l'article](#)

Les psychologues scolaires face au mal-être des jeunes

Aux premières loges pour constater le mal-être d'un nombre croissant de jeunes, notamment concernant les questions d'orientation et Parcoursup, des psychologues de l'Éducation nationale dressent un bilan nuancé de leurs conditions d'exercice. Lutter contre le déterminisme social est l'un des enjeux auquel s'emploient les psychologues de l'Éducation nationale, tout en manquant de temps, de moyens, et de bras. Pour les psy EN, l'école, en tant qu'institution, pourrait jouer un rôle pour lutter contre les angoisses des élèves, si elle s'en donnait les moyens. [Lire l'article](#)

Et si l'on parlait de l'état des sanitaires scolaires !

La Fédération nationale des délégués départementaux de l'Éducation nationale estime que l'état des sanitaires dans les écoles est déficient. Elle lance une enquête nationale pour évaluer une situation qui a des répercussions directes sur les apprentissages des élèves. "Un enfant sur deux se retient d'aller aux toilettes volontairement. Près de sept enfants sur dix ont élaboré des stratégies d'évitement. Ce qui entraîne des troubles physiques (fuites et infections urinaires, maux de ventre, constipation...) et un manque de concentration au travail." La question des toilettes à l'école est-elle tabou ? [Lire l'article](#).



LOGEMENT

Qui habite vraiment les HLM ?

La Fédération nationale des Offices publics de l'habitat publie une étude sur l'occupation du parc de logements de ses offices et sur son évolution au cours des dix dernières années. Et notamment sur le profil des locataires, que ce soit en termes de revenus, d'âge ou de composition familiale. Où l'on voit que l'offre ne correspond plus toujours à ce profil, notamment en termes de taille des logements. Et que deux objectifs demeurent en tension : loger le plus grand nombre et privilégier les plus précaires. Pour en savoir plus : [lire l'article](#) ; [consulter l'étude](#)

La demande de logement social

Un [arrêté du 19 avril 2022](#) met à jour la liste des pièces justificatives nécessaires à l'instruction de la demande de logement social, et ce pour plusieurs raisons : un contexte de déplacements massifs des populations ayant fui la guerre en Ukraine et dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de protection temporaire de ces populations sur le territoire prévu par la directive 2001/55/CE du Conseil du 20 juillet 2001 ; la recodification du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) par l'ordonnance du 16 décembre 2020 portant partie législative du CESEDA ; la réforme sur la procédure de divorce ; l'inscription des personnes prises en charge par l'aide sociale à l'enfance dans la liste des publics prioritaires par la [loi du 7 février 2022](#) relative à la protection des enfants.

Un film qui parle du renouvellement urbain

Tourné à Clichy-sous-Bois et inspiré par le quartier du Chêne pointu, le long-métrage *Les promesses* met en lumière les enjeux du renouvellement urbain et les exigences du travail de maire. On notera ici que le maire de Clichy-sous-Bois est Olivier Klein, président de l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine), l'agence dont la directrice générale est Anne-Claire Mialot, engagée depuis près de 20 ans pour le service public, le développement des territoires et l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Service public de la rue au logement

Une [instruction](#) émanant du ministère de la Transition écologique, mise en ligne le 6 avril 2022, précise les missions des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO). Au-delà de la régulation de la demande et du pourvoi des places, le SIAO doit assurer le suivi de la progression des parcours des personnes sans domicile. Ces dernières doivent bénéficier d'une évaluation immédiate dite "flash", puis d'une évaluation approfondie, "dans des délais maîtrisés", quel que soit leur lieu de vie. L'engagement financier de l'État dans sa contribution aux budgets des SIAO a progressé de 10% entre 2019 et 2021, pour atteindre 72 millions d'euros. [Lire l'article](#).

Pour en savoir plus : [Le "Guide d'accompagnement" de l'instruction du 31 mars 2022 ; La présentation du Logement d'abord ; La présentation du Service public de la rue au logement](#)

Bouclier tarifaire

Un [décret du 9 avril 2022](#) étend le bouclier tarifaire aux logements chauffés par un chauffage collectif au gaz ou par un réseau de chaleur urbain utilisant du gaz naturel. Le tarif acquitté pour la saison de chauffe 2021-2022 est ramené au tarif réglementé du mois d'octobre 2021, pour plus de 5 millions de foyers supplémentaires, en particulier en logement social et copropriété, ainsi que pour les résidences sociales et structures d'hébergement d'urgence et d'insertion. Lire le [communiqué](#) du ministère de la Transition écologique en date du 12 avril 2022.

MOBILITES

Une qualité de service TER dégradée

La [FNAUT Grand Est](#) (Fédération des associations d'usagers des transports) avait interpellé le président de la Région, Jean Rottner, le 17 mars 2022, en ce qui concerne les difficultés rencontrées, quotidiennement, par les usagers des TER. Ceux-ci "subissent des plans de transport adapté (PTA) sans fin, sans grande fiabilité, ni qualité de service. En effet, de nombreux trains sont supprimés, partiellement ou en totalité, retardés, avec des compositions aléatoires et trop souvent sous-capacitaires. Ajoutons à cela une communication aléatoire, elle aussi, qui s'ajoute aux difficultés des usagers. Un autre problème vient amplifier celui d'une offre TER dégradée, c'est la flambée récente des prix des carburants, liée à la guerre en Ukraine, qui met dans de grandes difficultés les familles qui n'ont d'autres choix efficaces que de se déplacer en voiture. Choix guidé par l'absence d'alternatives attractives ou, comme c'est le cas pour le ferroviaire actuellement, par des alternatives insuffisamment crédibles, en particulier pour les déplacements professionnels."

Le président de la Région Grand Est a annoncé le 8 avril 2022 son intention de suspendre les paiements à la SNCF pour l'exploitation du réseau de TER, en raison de cette accumulation de dysfonctionnements depuis le mois de septembre dernier. [Ecouter](#) l'extrait de France Bleu Alsace du 9 avril 2022. [Visionner](#) l'extrait du journal de France 3 Alsace du 9 avril 2022.

Des travailleurs frontaliers de plus en plus nombreux

Le CESER Grand Est vient de publier son [Tableau de bord de la conjoncture régionale](#). Fort d'un redressement économique opéré au cours de l'exercice 2021, le PIB a progressé de 7% en France, la plus forte évolution depuis 1969 avec 7,1%. Pour autant, nous pouvons observer un léger reflux de l'économie en début d'année, en lien avec la nouvelle vague du variant Omicron et surtout la guerre en Ukraine. La conjugaison de ces événements induit de réelles incertitudes quant au maintien des orientations positives de notre économie constatées durant l'exercice passé.

On apprend aussi que le palier des 200 000 frontaliers est désormais atteint. Cette évolution est largement due au Luxembourg, avec 5 000 nouveaux travailleurs français en un an (+4,7%), leur nombre est porté à 112 852 au 3^{ème} trimestre 2021 (contre 60 000 en 2005). Les prévisions pour 2035, à hauteur de 150 000 frontaliers pour le Luxembourg, risquent même d'être dépassées. Ici en liens : [Tableau de bord Conjoncture #17 – mars 2022](#); [Diaporama Conjoncture #17 – mars 2022](#) ; [Lire l'article complet avec les graphiques](#).

Coopération transfrontalière

Malmenée pendant la crise sanitaire, avec la fermeture brutale des frontières laissant des millions de navetteurs livrés à eux-mêmes, la coopération transfrontalière a connu aussi de belles avancées, avec la mise en œuvre du traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle du 22 janvier 2019 et son pendant vis-à-vis de l'Italie, le traité du Quirinal, signé le 26 novembre 2021. À présent, un traité similaire est envisagé avec l'Espagne. Au plan intérieur, [la loi "3DS" du 21 février 2022](#) comporte un chapitre transfrontalier. La Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) a fait le 8 avril 2022 un point d'actualité organisé par la Banque des Territoires, à l'occasion de la présidence française du conseil de l'Union européenne. [Lire l'article](#). Et pour en savoir plus : [Un Mooc pour tout comprendre du programme Interreg](#).

La MOT accueillera la deuxième édition du [Borders Forum](#), les 21 et 22 juin 2022 à la Cité internationale universitaire de Paris, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Les débats seront retransmis en direct.

Le 11 mai 2022, la Région Grand Est et les Centres Europe Direct organisent le salon virtuel "[l'Europe s'invente avec les jeunes du Grand Est](#)". Cet événement permettra de faire découvrir aux jeunes les possibilités de mobilités transfrontalières, européennes et internationales à travers des témoignages et des échanges avec des étudiants, des stagiaires ou des volontaires français et européens ayant bénéficié d'une expérience de mobilité. Un live "[explore le monde](#)" clôturera cette journée. Cet événement est labellisé [Année européenne de la jeunesse](#).

Pour une alimentation de qualité à l'échelle transfrontalière

Le 29 mars 2022 a eu lieu la journée AROMA (Approvisionnement Régional Organisé pour une Meilleure Alimentation) à l'IUT de Longwy. L'initiative a uni 23 acteurs sur cinq territoires - la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie Palatinat (Allemagne), la Sarre (Allemagne) et la Wallonie (Belgique). Elle avait pour objectif de créer les conditions d'un approvisionnement alimentaire de qualité et de proximité à l'échelle transfrontalière. Chef de file, le Département de Meurthe-et-Moselle en a assuré la coordination administrative, technique et financière. Chaynesse Khirouni, présidente du Département de Meurthe-et-Moselle, a rappelé le rôle nécessaire des collectivités territoriales pour permettre à tous d'accéder à une alimentation saine et de qualité, favorisée par un approvisionnement local de nos lieux de restauration hors domicile.

Pour plus d'informations : <https://www.aroma-interreg.eu/>

La mobilité transfrontalière des patients

Une enquête citoyenne sur la mobilité transfrontalière des patients est en cours. Elle est réalisée dans le cadre du projet INTERREG "Plan d'action trinational pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur" coordonné par TRISAN / Euro-Institut. Le projet bénéficie d'un cofinancement européen dans le cadre du programme INTERREG V A Rhin supérieur (Fonds européen de développement régional), de la Confédération suisse (Nouvelle politique régionale), des autorités de santé des trois pays, d'une quinzaine de collectivités territoriales et des quatre Eurodistricts du Rhin supérieur. Mieux connaître les expériences des habitants du Rhin supérieur en matière d'accès aux soins dans les pays voisins (France, Allemagne, Suisse) : vous avez jusqu'au 15 mai pour participer à l'enquête citoyenne. [Je participe à l'enquête](#)



SANTE

[Lettre ouverte de la Haute Autorité de Santé \(HAS\)](#)

La HAS dresse un tableau très sombre de la situation, tout particulièrement en matière de postes vacants et de recrutements dans les établissements de soins et les établissements médicosociaux. Elle formule une série de recommandations pour renforcer l'accès aux soins dans les territoires et propose d'imposer dans les Ehpad "une norme réglementaire pour le nombre minimum de professionnels par résident, hormis les personnels administratifs".

Appels à expérimentation

Dans le cadre des programmes *e-Meuse santé / e-Haute-Marne santé*, deux appels à expérimentations sont lancés. Ils concernent la téléconsultation de territoire et le maintien à domicile. Ils sont destinés à des porteurs d'innovation (entreprises, start-ups, associations) souhaitant expérimenter l'utilisation de leur technologie ou de leur modèle organisationnel innovant. Pour l'appel à expérimentations *Téléconsultation de territoire*, la date limite de remise des candidatures est le 19 mai 2022. Pour l'appel à expérimentations *Maintien à domicile*, la date limite de remise des candidatures est le 30 juin 2022.

Pour *e-Meuse santé*, [le lien pour le marché public est ici](#).

La présentation de *e-Haute-Marne santé*, [c'est ici](#).

Enquête sur les pratiques de soins non conventionnelles

Les pratiques de soins non conventionnelles (PSNC), également appelées "médecines alternatives", "naturelles" ou "douces" sont de plus en plus en vogue. Mais elles ne sont pas reconnues sur le plan scientifique et font l'objet de contrôles. La crise sanitaire a généré un renforcement du recours à ces médecines dites "non conventionnelles". D'après une [enquête de la DGCCRF](#) (Répression des fraudes), 40 % des Français rechercheraient des traitements alternatifs.

Mais ce secteur suscite des inquiétudes car les personnes se tournant vers ces médecines sont souvent vulnérables : elles consultent dans une période de mal-être ou sont confrontées à un problème que la médecine conventionnelle ne leur semble pas pouvoir résoudre. C'est pourquoi, après une première enquête menée en 2018, la DGCCRF a procédé à de nouveaux contrôles entre octobre 2020 et septembre 2021. Au total, sur 381 établissements contrôlés, la DGCCRF a délivré 189 avertissements, 55 injonctions et dressé 17 procès-verbaux.

Lire [l'article de la Chambre de Consommation d'Alsace et Grand-Est](#).

Lutte contre le tabagisme

Le 4 avril 2022, le conseil municipal de Nancy a acté l'intégration de la cité ducale dans le programme local de lutte contre le tabagisme. La Ville de Nancy rejoint le dispositif après avoir été choisie comme ville pilote aux côtés de Joinville (Haute-Marne) et de Thionville (Moselle). La première étape de ce plan de lutte consistera à sensibiliser les agents de la Ville de Nancy, les informer et promouvoir l'arrêt du tabac auprès des fumeurs. La municipalité s'engage également à mettre en place de nouveaux espaces extérieurs sans tabac et promouvoir les lieux privatifs sans tabac. L'objectif est d'améliorer leur santé, leur qualité de vie et leur bien-être au travail. De plus, la Ville de Nancy promet de multiples actions pendant trois ans. Celles-ci seront menées avec les partenaires de la Ville, à savoir l'Agence régionale de santé, la CPAM de Meurthe-et-Moselle, les Centres régionaux de coordination des dépistages des cancers ou encore la Métropole du Grand Nancy.



Retrouvez ici en lien l'expérimentation [Ville libre sans tabac](#), menée par l'association *Grand Est sans tabac* (président : Pr. Yves Martinet, coordinatrice de projet : Alice Clerc)

La santé en prison

L'Observatoire régional de la santé du Grand Est a été missionné par l'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est et la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Strasbourg afin de mettre en place une enquête auprès des services de santé en milieu pénitentiaire de la région. L'objectif est de disposer d'un recueil de données épidémiologiques sur l'état de santé des patients incarcérés arrivant dans les établissements pénitentiaires (maisons d'arrêt, quartiers maison d'arrêt).

[Télécharger le rapport.](#)



OBSERVATION SOCIALE

Les travailleurs essentiels

Une infirmière qui ne peut pas se rendre à l'hôpital, un éboueur qui ne peut pas assurer sa tournée, un ouvrier de l'agro-alimentaire qui ne peut rejoindre son usine : la question des secteurs et des travailleurs qualifiés d'"essentiels" s'est imposée dans le débat public lors du premier confinement au printemps 2020. Le périmètre des travailleurs essentiels n'est pas figé : il dépend des priorités collectives. Qui sont les travailleurs essentiels ? Un enjeu en temps de crise sanitaire mais aussi pour les politiques de logement. [Lire l'article de l'INSEE](#).

Les technologies de l'information et de la communication

L'enquête sur les technologies de l'information et de la communication vise à collecter des informations décrivant l'équipement des ménages et leurs usages dans le domaine des nouvelles technologies (informatique, internet fixe et mobile, téléphone). Si vous êtes concerné par cette enquête, votre réponse est essentielle. Tout savoir sur l'enquête : [Technologies de l'information et de la communication](#).

La participation électorale

Comme à chaque échéance électorale ([élections législatives des 12 et 19 juin 2022](#)), l'Insee lance une étude sur la participation électorale qui vise à connaître de façon précise les habitudes de vote. Pour ce faire, la participation au vote sera relevée par des agents de l'Insee sur les listes d'émargement qui sont mises à la disposition du public dans les préfectures durant les 10 jours qui suivent le scrutin. [Enquête sur la participation électorale](#)

Ressources et conditions de vie

Être pauvre, c'est avoir un revenu très inférieur à celui dont dispose la plus grande partie de la population. Mais la pauvreté n'est pas uniquement monétaire. On est pauvre aussi quand on ne peut pas atteindre certaines "normes" de consommation ou de confort. C'est ce que l'on appelle la pauvreté "en conditions de vie". Pour mesurer ces différents critères, l'Insee réalise chaque année depuis 2004, l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV). Cette année, la collecte a eu lieu de février à avril 2022. Lien : [L'Enquête Ressources et conditions de vie](#)

Discriminations

L'association *Migrations Santé Alsace* développe un travail sur la prévention des discriminations dans le champ de la santé au niveau national. Après l'écriture du guide [Vers plus d'égalité en santé](#) et quatre rencontres régionales (Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Bretagne, Occitanie), elle organise une journée nationale sur la thématique, le 15 juin 2022, à la MJC Les Hauts de Belleville à Paris. Les objectifs sont de sensibiliser les professionnels-les et les bénévoles aux processus de stigmatisation et de discrimination dans le domaine de la santé, poser les principaux constats, faire connaître les outils existants et produire des recommandations. [Tout savoir ici en lien](#).

Atlas des Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Une nouvelle édition de l'[atlas régional et départemental des quartiers prioritaires de la politique de la ville](#) (QPV) a été publiée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) le 5 avril 2022. Conçue par les équipes de l'Observatoire national de la politique de la ville et de la cartographie au sein de l'ANCT, cette édition 2022, comme celle de 2017, vise à outiller en données statistiques thématiques les acteurs locaux en charge de ces territoires : signataires des contrats de ville, bailleurs sociaux, aménageurs, élus, préfets délégués à l'égalité des chances, centres de ressources etc. À l'aide de cartes et de tableaux synthétiques, les QPV sont décrits au travers d'indicateurs qui reflètent les trois grands axes de la politique de la ville que sont la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, l'activité économique et l'emploi.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ESS en Europe

.Le Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg accueille, les 5 et 6 mai 2022, les principaux décideurs et acteurs de l'ESS, à l'occasion d'une manifestation européenne: "l'économie sociale, le futur de l'Europe". Cet événement s'inscrit dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE). Quelle doit être la place de l'économie sociale et solidaire dans l'Union européenne de demain ? [Lire l'article](#).

EN BREF...

Mais important !

✓ Vous êtes un service de milieu ouvert habilité ? La Collectivité européenne d'Alsace lance un appel à candidature pour la création de 36 mesures d'Aide éducative à domicile renforcée (AED-R), pour le périmètre du Bas-Rhin. En lien : [le cahier des charges](#)

✓ Le Département de la Moselle expérimente la création d'une Maison de l'Accueil Familial sur le territoire de Thionville en vue d'une généralisation sur l'ensemble des territoires mosellans. Objectif : offrir aux assistants familiaux un lieu d'accueil, d'écoute et de convivialité, de ressources documentaires et éducatives. [Télécharger le cahier des charges](#)

✓ En ces temps difficiles, il existe des solutions pour économiser du carburant. Selon l'Ademe (Agence de la transition écologique), une conduite souple permet de la réduire de 20 % sur les routes et jusqu'à 40 % en ville. Lire [l'article de la CCA](#).

✓ Le 24 avril 2022 a été publié au Journal Officiel le [décret relatif à l'expérimentation d'un prêt à taux zéro](#) pour l'acquisition de véhicules peu polluants dans certaines zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m). Introduit par l'article 107 de la [loi Climat et Résilience](#), le décret prévoit le périmètre géographique et les conditions d'éligibilité applicables aux bénéficiaires et aux véhicules. La [loi d'orientation des mobilités](#) a rendu obligatoire l'instauration d'une ZFE-m sur les territoires de neuf métropoles (dont Reims et Strasbourg). Pour aller plus loin : [Développer l'automobile propre et les voitures électriques](#)

✓ La procédure d'accès au compte bancaire (droit au compte) est désormais plus simple et accessible. Le décret du 11 mars 2022 en modifie les différentes étapes. Ainsi, quatre mesures phares sont instaurées. Lire [l'article de la CCA](#).

✓ Une [instruction](#) du 1^{er} janvier 2022, publiée seulement le 31 mars au Bulletin officiel du ministère des Solidarités et de la Santé, règle une question liée à l'expérimentation de la recentralisation du RSA : celle du pouvoir de sanction des allocataires. La recentralisation concerne à ce jour cinq départements.

✓ Dix-sept ans après la loi Handicap de 2005, un [décret, publié le 26 avril 2022](#), vient préciser comment sont calculées les ressources d'une personne handicapée demandant une aide du fonds départemental de compensation du handicap pour réduire un reste à charge non pris en charge par la PCH. Il prévoit aussi que cette aide n'interviendra qu'une fois que les autres aides possibles auront été explorées. Lire [l'article Localtis](#).

✓ Six ans après la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, le gouvernement souhaite parachever le dispositif qui avait été alors imaginé. Cette loi socialiste était marquée par "l'engagement abolitionniste de la France en matière de prostitution", rappellent le ministre de l'Intérieur, la ministre déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes et la ministre déléguée chargée de la citoyenneté, [dans une circulaire du 13 avril](#) (publiée le 19 avril). Lire [l'article Localtis](#).

✓ Pour faire face à l'accroissement des plaintes, la Cnil a mis en place [une procédure de sanction accélérée](#) et va externaliser une partie des traitements. Elle assouplit par ailleurs sa position sur les délais de mise en conformité. Dans son [plan stratégique](#) pour 2022, la Cnil a listé trois thématiques prioritaires : le développement des caméras intelligentes "augmentées" par des algorithmes prédictifs ; la collecte de données par les smartphones, objet d'une grande "opacité" ; et enfin les transferts de données dans le cloud et notamment vers les grandes plateformes américaines.

✓ La justice restaurative permet aux auteurs d'infractions et aux victimes de dialoguer pour rétablir le lien social, réfléchir ensemble à l'acte commis et à ses conséquences et éviter la récidive. Elle peut être mise en place à l'occasion de toute procédure pénale et à tous les stades de la procédure, y compris lors de l'exécution de la peine. Ces dispositions ont depuis été reprises intégralement dans les principes généraux du code de la justice pénale des mineurs (CJPM). [Le guide de la justice restaurative pour les mineurs](#), issu de nombreux travaux, vise à accompagner la démarche de sensibilisation et d'appropriation des professionnels. Il répond à leurs interrogations sur le sens de la pratique, son intérêt pour le public mineur et sa valeur ajoutée dans les usages professionnels.

✓ La DREETS du Grand Est et la DRAJES (délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) lancent [l'appel à projets régional du programme Volont'R pour l'année 2022](#). *Volont'R* a une double vocation : accompagner le changement de regard des jeunes sur les migrations et favoriser l'insertion des étrangers dans la société française à travers des missions de service civique. Cet appel à projet est ouvert à tous les organismes et les collectivités territoriales qui disposent d'un agrément pour l'accueil des volontaires du service civique. Date limite de réception des candidatures : 31 mai 2022.

✓ 18^{ème} édition de la [Nuit européenne des musées](#) : le 14 mai, programmation spéciale dans plus de 3000 musées, de la tombée de la nuit jusqu'à minuit.

✓ Le sport en 2022 : en route vers 2024 !

Le premier quinquennat d'Emmanuel Macron avait débuté avec l'élan sportif lié à l'attribution à la France des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. A deux ans de l'évènement, le Ministère des Sports dresse [un état des lieux et quelques perspectives](#), au moment du départ (supposé) de Roxana Maracineanu, en poste depuis septembre 2018.

Focus

Lutte contre la corruption : les travaux de l'AFA

Un peu plus du quart des entités du secteur public local sont dotées de "dispositifs" ou "mesures" pour prévenir et détecter les risques de corruption. À l'origine d'une enquête qu'elle vient de dévoiler, l'[Agence française anticorruption \(AFA\)](#) parle d'une "réelle progression". Mais la probité est encore largement perfectible. C'est la conclusion que l'Agence française anticorruption (AFA) tire d'[une vaste enquête \(à découvrir en lien\)](#). Entre mai et septembre 2021, plus de 1.300 collectivités appartenant à quasiment toutes les catégories (seules les régions n'ont pas été questionnées), établissements et organismes publics locaux (offices publics de l'habitat, entreprises publiques locales, centres de gestion...) ont répondu à la structure mise en place après la loi "Sapin 2" de 2016. Face au risque de corruption, les collectivités et organismes locaux se dotent progressivement d'outils de prévention et de lutte contre la corruption.

En 2022, l'AFA souhaite réaliser une enquête au profit du monde fondatif et associatif. Totalement anonyme et rapide, cette enquête fera l'objet d'un rapport public et à terme permettra à l'AFA d'adapter son offre de sensibilisation et de formation aux besoins des acteurs de terrain. L'AFA privilégie une approche pragmatique et personnalisée de la lutte anti-corruption. La réponse à ce risque dépend de la nature, de la taille, et des missions de chaque organisation. Ainsi, deux questionnaires sont proposés :

Le [questionnaire 1](#) est à destination de toutes les sortes de fondations, des fonds de dotation et des associations reconnues d'utilité publique.

Le [questionnaire 2](#) est à destination de toutes les autres associations en ciblant en priorité celles percevant des subventions publiques ou faisant appel public à la générosité dans le cadre de campagnes déclarées en préfecture.

L'Unaf, les Udaf et Uraf, experts de la réalité de la vie des familles depuis 1945